



RAPPORT D'ACTIVITE PORT DEPARTEMENTAL DU CHICHOULET

2025

Communauté de communes La Domitienne

Le port départemental du Chichoulet à Vendres accueille des activités professionnelles de production et d'exploitation des produits de la mer et des activités liées à la plaisance.

Le port a une capacité de 260 anneaux et dispose des équipements suivants :

- 1 capitainerie et des sanitaires,
- 8 mas consacrés aux activités de pêche et d'aquaculture,
- 3 kiosques de vente / dégustation
- 1 port à sec de 150 places
- 1 base nautique de location de bateaux saisonnière

REÇU EN PREFECTURE

le 06/07/2026

Application agréée E-legalite.com

21_RP-034-243400488-20260630-DELIB_26_17

Rapport établi par le gestionnaire

Ce rapport à produire chaque année avant le 1^{er} juin doit retracer la totalité des opérations financières afférentes à l'exécution de la délégation de service public, une analyse de la qualité de ce service et doit permettre au Département de l'Hérault, autorité délégante, d'apprécier les conditions d'exécution du service public.

[Article L3131-5 et R3131-2 à 4 du code de la commande publique](#)

Ce rapport est présenté tous les ans à la Commission consultative des services publics locaux du Conseil départemental de l'Hérault.

[Article L1413-1 du CGCT modifié par la loi 2022-217 du 21 février 2022](#)



1 | ORGANISATION DE LA GESTION

Le port du Chichoulet à Vendres a été créé par le Département de l'Hérault par arrêté préfectoral en 1990. Sa gestion a été confiée à la communauté de communes « La Domitienne » par un contrat de délégation de service public notifié le 24 juillet 2009 pour une durée de 15 ans, prolongée par voie d'avenant jusque courant 2025. A l'issue de la nouvelle procédure de mise en concurrence, La Domitienne a été reconduite en tant que gestionnaire du 1^{er} janvier 2026 jusqu'au 31 décembre 2040.

Le Conseil départemental est l'Autorité Portuaire et l'Autorité investie du pouvoir de police portuaire du port de Vendres.

2 | FONCTIONNEMENT DE LA DELEGATION DE SERVICE PUBLIC

Conformément au cahier des charges portant définition des termes de la gestion du port départemental du Chichoulet à Vendres le délégataire doit assurer tout au long de l'année et pendant toute la durée de la convention d'affermage, le fonctionnement complet du port, l'entretien et l'exploitation des ouvrages et outillages publics concédés afin d'assurer la continuité du service public portuaire fourni aux usagers.

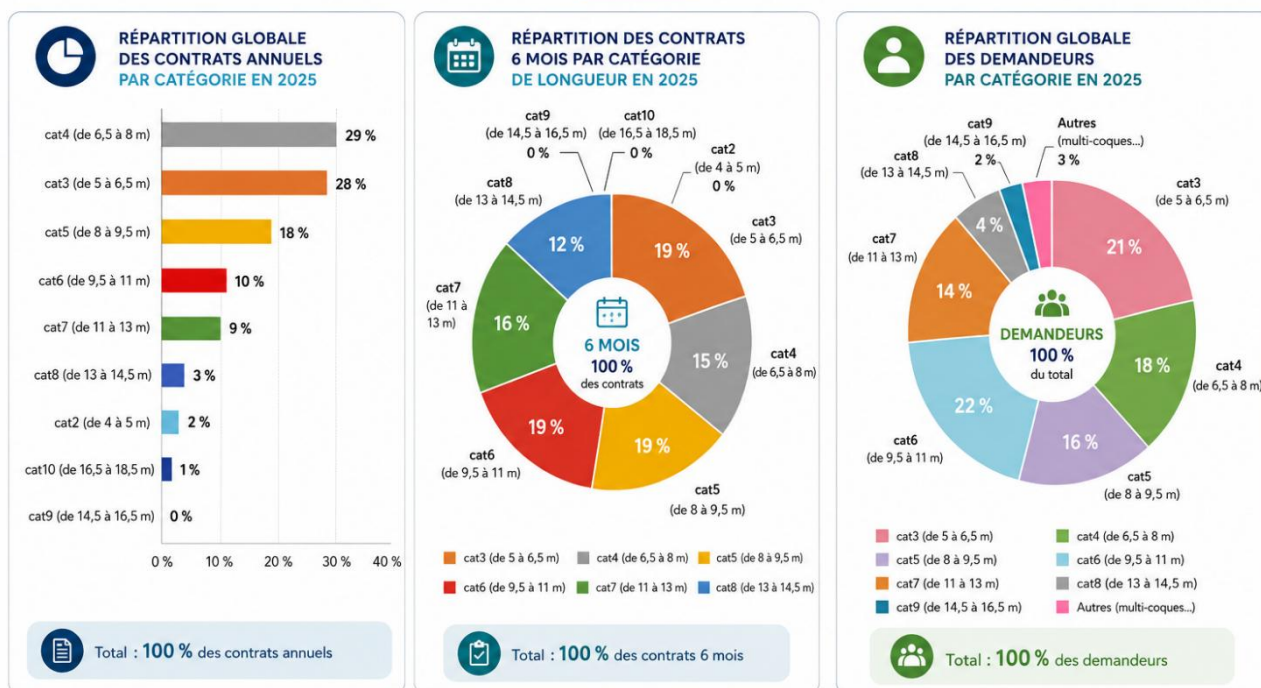
2-1 Gestion des emplacements et des occupations temporaires

2-1-1 Plaisance

Sur proposition de la capitainerie, l'autorité portuaire, attribue les postes à quai ou de mouillage (autorisation temporaire d'occupation du domaine public d'un an renouvelable).

Les agents du port assurent le placement des bateaux sous le contrôle de l'autorité portuaire

LES CONTRATS 2025 EN UN COUP D'ŒIL





Chiffres clés 2025

Ces indicateurs sont détaillés dans les annexes 1, 2 et 3 du rapport :
contrats annuels (annexe 1), contrats 6 mois (annexe 2) et inscriptions sur le fichier des demandeurs (annexe 3).

INDICATEURS CONCERNÉS PAR LES ANNEXES 1, 2 ET 3	2025	2024	2023
 Contrats annuels	273 ↗	263 ↗	242
 Contrats 6 mois (été + hiver)	32 =	32 =	31
 Inscriptions sur le fichier demandeurs	110 ↘	123 ↘	144

INDICATEURS D'ACTIVITÉ

Autres indicateurs clés de l'activité du port

INDICATEURS	2025	2024	2023
 Recette moyenne annuelle par anneau	1 900 € HT ↗	1 842 € HT ↗	1 705 € HT
 Moyenne d'âge des plaisanciers	63 ans ↘	64 ans =	64 ans
 Résidents de l'Hérault	77 % ↘	79 % =	79 %
 Résidents autres départements	23 % ↗	21 % ↘	22 %
 Résidents La Domitienne	41 % ↗	34 % ↗	30 %
 Résidents de Vendres	11 % ↗	8 % ↘	9 %

↗ Évolution positive

↘ Évolution négative

= Stabilité

2-1-2 Autres occupations

Autorisations d'occupation temporaires (en cours, nouvelles...)

La DSP du Port du Chichoulet, initialement prévue jusqu'au 31 décembre 2024, a été prolongée en 2025 par deux avenants.

Plusieurs Autorisations d'Occupation Temporaire (AOT) ont fait l'objet d'un avenant afin d'assurer la continuité des activités sur le port, en attendant la nouvelle DSP. (Annexe 4)



RÉVISION DE LA REDEVANCE ANNUELLE 2025

La redevance est révisée chaque année selon l'évolution de l'indice INSEE du coût de la construction (ICC).

La révision est calculée à partir de la moyenne des 4 derniers indices connus, rapportée à l'indice de référence du 4^{em} trimestre 2019.



DÉTAIL DES INDICES 2025					
Trimestre	T1 2025	T2 2025	T3 2025	T4 2025	MOYENNE
Indice ICC	2 227,00	2 205,00	2 143,00	2 108,00	2 170,75

i La moyenne des 4 derniers indices connus est utilisée pour le calcul de la révision.



Exploitant	Nom de l'établissement	TYPE D'ACTIVITE	n° parcelle	Superficie totale	date de début & fin AOT	REDEVANCE 2025 EN € HT				
						montant forfaitaire	nettoyage sanitaire	TOTAL	révision ICC	TOTAL avec ICC
Marie-Lise BEULLER	"LA GUINGUETTE DU CHICHOULET"	KIOSQUE	295	130 m ² (80m ² couvert + 50 m ² découvert)	01/01/25-23/07/25	13200	1000,00	14200	2997,80	17197,80
		KIOSQUE	296	130 m ² (80m ² couvert + 50 m ² découvert)		13200	1000,00	14200	2997,80	17197,80
		PONTON	ponton n°1 nord	50 m ² pontons		309,50		309,50		
Joël RODRIGUEZ	"JOEL ET VALERIE"	KIOSQUE	297	130 m ² (80m ² couvert + 50 m ² découvert)	30/12/16 au 30/06/43	13200	1000,00	14200	2997,80	17197,80
		MAS	282 & 283	520 m ²		3031,60		3031,60		
		PONTON	ponton n°1 sud	50 m ² pontons		309,50		309,50		
Joëlle et Jack PALETTA Benjamin BOUCHIEU	"LA MOULE OCCITANE"	MAS	282 & 283	520 m ²	30/12/16 au 30/06/43	3031,60		3031,60		
		PONTON	ponton n°1 sud	50 m ² pontons		309,50		309,50		
Michèle ESTRAQUE	"OCCITANIE COQUILLAGES"	MAS	323	352 m ²	30/12/16 au 30/06/43	2052,16		2052,16		
Angélique FALGUIERES Samy BLANC	"EARL ORQUIDIA"	MAS	284	220 m ²	30/12/16 au 30/06/43	1282,60		1282,60		
		PONTON	ponton n° 3 sud	50 m ² pontons		309,50		309,50		
Thierry BLANC Clément MOUNIER Angélique FALGUIERES Samy BLANC	"CULTURE MARINE"	MAS	291/322/323	854 m ²	30/05/17 au 30/06/43	4978,82		4978,82		
		TERRASSE		266 m ²		15010,38		15010,38		
Jean-Luc DANIEL	ESPACE SERVICES LOCATION 34	BASE NAUTIQUE	BC 325 A	2 200 m ²	01/01/25-23/07/25	32973		32973		
		PONTON	ponton n°2 sud	50 m ² pontons		309,50		309,50		
Christian MILLOT	"PORT A SEC"	PORT A SEC	301 / 302 / 304	4 729 m ²	24/07/25-31/12/25	35200		35200		
Alain REVEL	"Association HERAUDE"		288 / 301	170 m ²		500		500		

Contrats de subdélégation : N C

2-2 Entretien courant et gros entretien des ouvrages et équipements, plus généralement de l'ensemble du port**Travaux d'entretien, de renouvellement et maintenance externalisés**

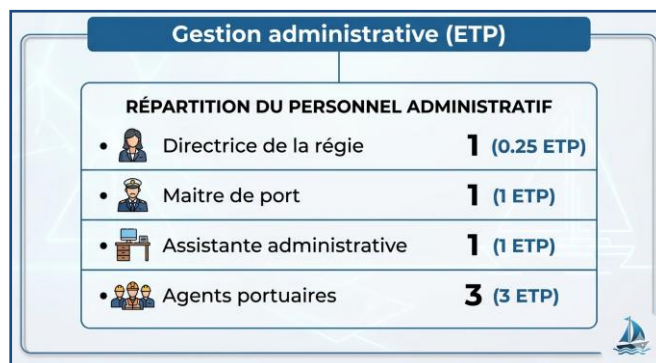
- Révision et réparations diverses sur les véhicules du port 1 305 € HT
- Contrat de nettoyage des sanitaires et vitrerie 10 911 € HT
- Expertise annuelle des pontons professionnels 565 € HT
- Maintenance de la vidéo protection et du wifi port pour les usagers 3 170 € HT
- Amélioration de la puissance des bornes wifi des usagers du port 1 619 € HT
- Remplacement de caméras et de dôme de vidéosurveillance 1 058 € HT
- Maintenance et test de charge annuelle de l'ascenseur à bateaux du port à sec 2 000 € HT
- Réfection des 4 roulements de la plateforme de levage du port à sec 5 560 € HT
- Maintenance annuelle des barrières automatiques et du portique 995 € HT
- Amélioration des commandes hydrauliques des barrières automatiques 3 190 € HT
- Entretien annuel de la climatisation capitainerie et des chauffe-eau sanitaires usagers 1 551 € HT
- Maintenance annuelle des blocs de plongée 558 € HT
- Révision annuelle du compresseur 451 € HT
- **Total maintenance 2025 32 933 € HT**

Travaux d'entretien, de réparations et maintenance réalisés en régie

- Matériel pour entretien courant et petites réparations 1 045 € HT
- Matériel électronique pour portes d'accès aux pontons plaisance 716 € HT
- Réparation équipements des sanitaires public suite à du vandalisme 457 € HT
- Matériel pour nettoyage des Biohuts 80 € HT
- Remplacement des lumières de la capitainerie par des leds 58 € HT

Vérification réglementaire des équipements (rapports en annexe 5)

- Test de charge ascenseur port à sec
- Vérification des barrières levantes et portique de la capitainerie
- Vérification du portail semi-automatique ascenseur à bateaux
- Auscultation des 4 quais bétons
- Maintenance annuelle de l'ascenseur à bateaux FGCE
- Rapport de vérification électrique de la capitainerie, bornes et sanitaires du port
- Vérification annuelle du chariot élévateur du port à sec
- Vérification annuelle des matériels de lutte contre les incendies.

2-3 Gestion technique et administrative du port et de ses équipements (déchetterie, sanitaires, pompe à eaux noires et grises, atelier du port...)

Les missions principales sont les suivantes :

- Accueil physique et téléphonique,
- Attribution / optimisation des emplacements,
- Renseignements des plaisanciers,
- Enregistrement et traitement des demandes d'inscription sur liste d'attente (logiciel Alizée),
- Mise à jour des informations sur le portail Alizée,
- Préparation des budgets,
- Suivi comptable, saisie des engagements et validation des factures,
- Rédaction des comptes rendus des conseils d'exploitations,
- Rédaction de courriers divers,
- Traitements des mails et courriers entrants,
- Suivi des équipements par contrats de maintenance.

L'utilisation de logiciels spécifiques est nécessaire tel que :



logiciel de gestion portuaire

(création de contrat, escale, facturation, statistiques, courrier, prestations, gestion des anneaux)



logiciel comptable

(création de bon de commande /d'engagement / gestion et édition du budget)



logiciel d'encodage des badges

(Paramétrer, gérer, consulter les accès aux services du port avec des badges électroniques)



logiciel de gestion du temps de travail

(badgeage des employés, gestion du temps et des absences)



Outil de validation et de circulation de documents

(validation des factures)

Gestion technique :

Le matériel listé ci-après est la propriété de La Domitienne (service du Port)

- Quatre postes informatiques et licences, un ordinateur portable et deux imprimantes multifonctions,
- Matériel de vidéosurveillance (caméras, mats, ordinateur),
- Un véhicule de service électrique, 1 véhicule utilitaire électrique, 1 tracteur
- Une embarcation pneumatique,
- Une pompe mobile à eaux noires,
- Une moto pompe et du matériel de lutte contre les pollutions par hydrocarbure,
- Des équipements et de l'outillage nécessaires à l'entretien des espaces verts,
- Outillage divers,
- 4 coffrets forains,
- Plateforme de levage port à sec.

Installations, appareils et services mis à disposition :

- Une déchetterie,
- Une aire de carénage en gestion port à sec,
- Sanitaires ouverts aux plaisanciers et un autre ouvert au public,
- Aire de stockage de vélos,
- Racks de stockage pour bateaux,
- Une borne IRVE pour recharge de véhicules électriques,
- Mas atelier du port.

Chiffres clés de l'exploitation des équipements (y compris ceux exploités via des AOT):

- Création de badges d'accès : 65
- Utilisation pompe à eaux noires : 4
- Utilisation du lave-linge / sèche-linge : 15
- Nombre de mise à l'eau : 690
- Montant des cales de mise à l'eau : 5 517,50 € HT
- Prestations de plongée : 6

2-4 Surveillance du port

La police du port est assurée par un agent départemental, surveillant de port assermenté et d'un auxiliaire de surveillance, qui effectue des visites de contrôle hebdomadaires. Il est notamment informé par le maître de port et son équipe qui lui font remonter les incidents et infractions via la rédaction de fiches.

Le maître de port et son équipe assure la surveillance des installations et le bon fonctionnement des services et du matériel.

Incidents constatés et actions correctives :

Des fiches SST (Santé Sécurité au Travail) sont également rédigées dans des cas de dégâts, incident matériel, situation de danger, vol, altercation, et suggestion/observation en matière d'hygiène et de sécurité. Ces fiches sont transmises dans les 24 heures au responsable de service puis à la directrice de pôle, au conseiller prévention, au DGS et enfin au Président de la communauté de communes.

En 2025, cinq fiches incidents ont été rédigées pour : l'accrochage du portique de la capitainerie, bris de glace, dégradation des sanitaires public, disparition du bateau d'un des usagers du port et pompage et renflouement de la cale d'un bateau du port (Annexe 6). Une seule fiche SST pour des dégâts matériels sur des véhicules suite à l'entretien des espaces verts.

Les agents du port assurent la surveillance des installations et le bon fonctionnement des services et du matériel.



Nombre d'incidents et signalements à la police portuaire au regard du Règlement de police portuaire (R3P) :

En 2025, un incident et signalement à la police portuaire ont été effectués par mail concernant une demande de vérification d'immatriculation d'un bateau amarré au ponton visiteurs sans autorisation.

Description installation de vidéosurveillance

MAINTENANCE & INSTALLATION		SUPERVISION & ACCÈS
 Contrat de maintenance et d'assistance renouvelé en 2025 pour un montant de 3 080 € HT .	 Un dispositif essentiel pour assurer la sécurité des personnes, des biens et des installations du port.	 Le bureau du maître de port fait office de CSU (Centre de Supervision Urbain).
 Remplacement d'un dôme de surveillance défectueux en 2025.		 Seul le maître de port et deux agents habilités sont autorisés à extraire les vidéos.
 Interventions de maintenance préventive par les techniciens : 2 fois par an (contrat).		 Durée de conservation des images : 15 jours .

RÉQUISITIONS JUDICIAIRES EN 2025	PERSPECTIVES 2026
 Les images ne peuvent être transmises que sur PV de réquisition de la gendarmerie.	 Le port ne dispose pas actuellement de caméras à lecture automatique des plaques d'immatriculation.
3 réquisitions reçues en 2025 concernant :  Vol de remorque  Vol de tables et chaises de camping  Cambriolage d'un kiosque  Cambriolage d'un kiosque	 AB-123-CD Investissement à étudier pour 2026 afin de renforcer le contrôle des accès et de faciliter les investigations.

OBJECTIF	
	Garantir un dispositif de surveillance performant, respectueux de la réglementation, et au service de la sécurité du port et de ses usagers.

Gestion des risques (moyens de lutte antipollution...) :

GESTION DES RISQUES MOYENS DE LUTTE ANTIPOLLUTION											
BOUDINS HYDROPHOBES Absorbent les hydrocarbures et repoussent l'eau. Permettent de confiner et de récupérer la pollution en surface.  ✓ UTILISATION : - Déployer autour de la pollution - Former un barrage - Récupérer les hydrocarbures à l'aide d'outils adaptés	LINGETTES ABSORBANTES Absorbent rapidement hydrocarbures, huiles et autres liquides. Pratiques pour les petites pollutions et le nettoyage du matériel.  ✓ UTILISATION : - Essuyer et absorber les liquides - Nettoyer les surfaces et équipements - À usage unique – à éliminer selon la réglementation	ÉQUIPEMENTS INDIVIDUELS DE PROTECTION (EPI) <table border="1"> <thead> <tr> <th>BOTTES</th> <th>GANTS</th> <th>LUNETTES</th> <th>COMBINAISONS</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>  Protègent les pieds et les jambes contre les projections de liquides, l'eau et les produits chimiques. </td> <td>  Protègent les mains contre le contact avec les polluants et les produits dangereux. </td> <td>  Protègent les yeux contre les projections de liquides, éclaboussures et particules. </td> <td>  Protègent le corps contre les projections et le contact avec les substances polluantes. </td> </tr> </tbody> </table>		BOTTES	GANTS	LUNETTES	COMBINAISONS	 Protègent les pieds et les jambes contre les projections de liquides, l'eau et les produits chimiques.	 Protègent les mains contre le contact avec les polluants et les produits dangereux.	 Protègent les yeux contre les projections de liquides, éclaboussures et particules.	 Protègent le corps contre les projections et le contact avec les substances polluantes.
BOTTES	GANTS	LUNETTES	COMBINAISONS								
 Protègent les pieds et les jambes contre les projections de liquides, l'eau et les produits chimiques.	 Protègent les mains contre le contact avec les polluants et les produits dangereux.	 Protègent les yeux contre les projections de liquides, éclaboussures et particules.	 Protègent le corps contre les projections et le contact avec les substances polluantes.								
RÈGLES ESSENTIELLES - Évaluer la situation et les risques avant toute intervention. - Utiliser les équipements adaptés. - Respecter les consignes d'utilisation et de sécurité. - Éliminer les déchets contaminés selon la réglementation en vigueur.		NOTRE OBJECTIF : PROTÉGER L'ENVIRONNEMENT Une intervention rapide, adaptée et sécurisée limite l'impact des pollutions sur les milieux naturels et la biodiversité.									

2-5 Actions environnementales



PAVILLON BLEU

*15 ans d'engagement
pour un port durable !*

Le Port du Chichoulet est fier d'obtenir pour la 15^{ème} année consécutive le label Pavillon Bleu, symbole d'excellence en matière de gestion environnementale, d'éducation et d'éco-responsabilité.



Labellisation obtenue
depuis février 2011



CHIFFRES CLÉS 2025



15^{ème}

labellisation consécutive
en 2025

(obtenue depuis février 2011)



765 € HT

de coût d'inscription
annuelle

un excellent retour sur investissement
pour l'image de la commune et du département



23h - 5h

extinction de l'éclairage
public

pour la biodiversité nocturne



BIODIVERSITÉ & GESTION DU MILIEU



Écolabel Ecocert maintenu pour les usagers (sensibilisation et réduction des impacts).



Alerte Espèce Invasive :

Surveillance active de la présence du crabe bleu (*Callinectes sapidus*).



Tranquillité Nocturne :

Extinction de l'éclairage de 23h à 5h pour préserver la faune locale.



SOBRIÉTÉ & GESTION DE L'EAU



Suivi rigoureux :

Détection mensuelle des anomalies et fuites dans un contexte de forte tension hydrique.



Modernisation à l'étude :

Réflexion sur l'installation de prises électriques temporisées sur les pontons et projet d'une station de désalinisation pour sécuriser l'approvisionnement à moyen terme.



**PROJET
À VENIR**

Station de
désalinisation



EAU & ASSAINISSEMENT



Analyses physico-chimiques :

Suivi régulier (salinité, pH, température, oxygène dissous).



Point de vigilance :

Optimisation nécessaire de la pompe dédiée à la collecte des eaux noires et grises (sous-utilisée actuellement) via une campagne de communication renforcée.



**POMPE
À OPTIMISER**

Eaux noires
et grises



GESTION DES DÉCHETS & SÉCURITÉ



Port Propre :

Certification renouvelée (depuis 2014). Engagement continu dans la valorisation des déchets portuaires.



Prochaine étape :

Identification de solutions pour le déploiement de composteurs adaptés.



Sécurité :

Interdiction stricte des barbecues et feux d'artifice sur le port pour protéger la biodiversité locale.



ÉQUIPEMENTS, SERVICES & INFORMATION

Accessibilité validée :

L'aménagement de la promenade "Confort" (rampe de guidage, haut-parleurs, table de pique-nique PMR) démontre une vraie politique d'inclusion.



Information claire :

Supports d'affichage visibles et complets pour tous les plaisanciers.



Le Port du Chichoulet poursuit ses actions concrètes pour un port exemplaire, au service des usagers, de la biodiversité et de notre territoire.



REÇU EN PREFECTURE

le 06/07/2026

Application agréée E-legalite.com

21_RP-034-2434 00488-2026 0630-DEL IB_26_17

PORT DU CHICHOULET

Le Port du Chichoulet poursuit son engagement en faveur d'un port durable, à travers des certifications reconnues qui valorisent ses actions concrètes en matière de protection de l'environnement et de biodiversité.



Le Port du Chichoulet a obtenu sa première certification AFNOR Ports Propres en 2014.



Cette reconnaissance vient renforcer son engagement dans :

-  la préservation du milieu naturel et marin,
-  la restauration et la gestion durable de l'écosystème portuaire,
-  la biodiversité marine et portuaire,
-  le développement des activités de la plaisance,
-  la pêche et la conchyliculture.



AUDIT 2025

Date : 1^{er} août 2025 | Coût : 977,55 € HT | Résultat : certification renouvelée

POINTS FORTS CONSTATÉS PAR L'AUDIT



Fiches d'actions et fiches incidents bien développées et opérationnelles



Pratique des fiches d'actions pertinente et favorable à l'amélioration continue



Suivi régulier des actions environnementales



Implication des équipes portuaires dans la démarche Ports Propres et biodiversité



Démarche biodiversité active (Biohut®, suivis écologiques, actions de sensibilisation)



CONCLUSION DE L'AUDIT

La mise en œuvre de la démarche « Ports Propres & Ports Propres Actifs en Biodiversité » par le port du Chichoulet – Vendres Plage (Communauté de communes La Domitienne) démontre sa capacité à satisfaire les exigences de la norme ISO 18725 ainsi que les autres exigences applicables.

L'ensemble des exigences mentionnées au plan d'audit a été évalué par le responsable d'audit.

Les constats d'audit résumant la conformité sont enregistrés sous forme de notes et d'éventuel(s) points forts, pistes de progrès et points sensibles (synthèse du responsable d'audit).

Les objectifs de l'audit tels que mentionnés au plan d'audit joint ont été atteints.

REÇU EN PREFECTURE

le 06/07/2026

Application agréée E-legalite.com

21_RP-034-243400488-20260630-DEL IB_26_17



AUDIT DE RENOUVELLEMENT ISO 18725 « PORTS PROPRES » ET « PORTS PROPRES ACTIFS EN BIODIVERSITÉ »

📍 PORT DU CHICHOULET – VENDRES-PLAGE

Le 13 avril 2026, le Port du Chichoulet a fait l'objet d'un audit de renouvellement de la certification ISO 18725 « Ports Propres » et « Ports Propres Actifs en Biodiversité », réalisé par AFNOR Certification.

L'audit a conclu à la **conformité complète** du port aux exigences du référentiel, sans aucune non-conformité majeure ou mineure. Le renouvellement de la certification a ainsi été recommandé.

Cette évaluation confirme la qualité du système de management environnemental mis en œuvre par la Communauté de communes La Domitienne dans le cadre de la gestion du Port du Chichoulet et réaffirme l'engagement de la collectivité en faveur de la préservation de l'environnement et de la biodiversité littorale.



ACTIONS MAJEURES MISES EN ŒUVRE

- Suivi de la fonction de nurserie à poissons ;
- Surveillance des espèces exotiques envahissantes, avec une attention particulière portée au crabe bleu ;
- Sensibilisation à la biodiversité auprès des jeunes du territoire ;
- Intégration des enjeux liés au classement Natura 2000 dans la gestion du site ;
- Suivi réglementaire des déchets via la plateforme Trackdéchets ;
- Collecte des eaux usées des navires et entretien des équipements environnementaux ;
- Suivi régulier des consommations d'eau et d'énergie.



LES POINTS FORTS SOULIGNÉS PAR L'AUDITEUR



Engagement exemplaire dans la surveillance des espèces exotiques envahissantes, notamment le crabe bleu.



Remplacement de 70 luminaires par des équipements LED en 2025, améliorant la performance énergétique du site.



Forte implication du personnel dans la mise en œuvre des démarches environnementales.



Utilisation structurée des Fiches d'Action et des Fiches d'Incident comme outils d'amélioration continue.



PERSPECTIVE D'AMÉLIORATION

L'auditeur recommande de renforcer la visibilité du suivi de la démarche « Ports Propres Actifs en Biodiversité » dans le rapport d'activité annuel. Afin de répondre à cette recommandation, la présente annexe récapitule l'ensemble des critères concernés.



ANNEXE – SUIVI DES CRITÈRES « PORTS PROPRES ACTIFS EN BIODIVERSITÉ » – EXERCICE 2025-2026

Critère	Intitulé	Principales actions réalisées	État 2025-2026
18	Connaissance de l'environnement et de l'aire d'influence	Gestion du site en cohérence avec les enjeux Natura 2000 et les résultats de l'étude diagnostique environnementale.	Conforme
19	Actions en faveur de la biodiversité	Suivi de la nurserie à poissons, veille sur les espèces invasives, sensibilisation du jeune public.	Conforme
20	Pilotage de la démarche biodiversité	Suivi du plan d'actions et veille spécifique sur le crabe bleu.	Conforme – Point fort
21	Plan d'actions et bilan annuel	Suivi des actions via les Fiches d'Action et les Fiches d'Incident.	Conforme – Point fort
22	Formation du personnel	Sensibilisation et formation des agents aux démarches Ports Propres et PPAB.	Conforme – Point fort
23	Communication externe	Affichage, outils numériques, animations et actions pédagogiques.	Conforme
24	Communication interne	Réunions, procédures internes, affichages et diffusion d'informations environnementales.	Conforme



BILAN GÉNÉRAL

L'ensemble des critères de la démarche « Ports Propres Actifs en Biodiversité » a été respecté au cours de l'exercice 2025-2026. Les actions engagées démontrent la volonté du Port du Chichoulet et de la Communauté de communes La Domitienne de préserver durablement la qualité environnementale du site et la biodiversité du territoire. Aucun écart n'a été relevé lors de l'audit de renouvellement AFNOR du 13 avril 2026.



PROGRAMME BIOHUT® 2022-2025

PRÉSERVER LA BIODIVERSITÉ MARINE AU PORT DU CHICHOULET



Depuis 2013, le Port du Chichoulet est engagé dans le programme Biohut® développé par la société ECOCEAN. Ces nurseries artificielles installées sous les pontons offrent des habitats favorables au développement des post-larves et juvéniles de poissons et participent activement à la préservation de la biodiversité marine.



54
Biohut®
installés



2022-2025
Durée du
partenariat



6
suivis écologiques
prévus



Actions de
sensibilisation
auprès du public

BUDGET DU PROGRAMME BIOHUT® 2022-2025

DÉPENSES (MONTANT HT)

	PRÉVISIONNELLES MONTANT HT	RÉALISÉES MONTANT HT
BIOHUTS - NURSERIES ARTIFICIELLES		
installation de 20 biohuts + 4 mini + livraison	15 100,00 €	15 100,00 €
à la commande (30 %)	4 530,00 €	4 530,00 €
à l'installation (70 %)	10 570,00 €	10 570,00 €
entretien & suivis écologiques	16 000,00 €	16 000,00 €
formation sur 1/2 journée - entretien délégué au port	400,00 €	400,00 €
2 suivis écologiques par an de 2023 à 2025	15 600,00 €	15 600,00 €
SENSIBILISATION	3 700,00 €	1 600,00 €
6 demi-journées d'animation avec 1 animateur	2 100,00 €	Non réalisée
4 demi-journées d'animation avec 1 animateur et 1 agent	1 600,00 €	1 600,00 €
TOTAL DÉPENSES	34 800,00 €	32 700,00 €

RECETTES (MONTANT HT)

	PRÉVISIONNELLES MONTANT HT	RÉALISÉES MONTANT HT
Agence de l'eau 50 %	17 400,00 €	16 350,00 €
acompte	8 700,00 €	8 700,00 €
solde	8 700,00 €	7 650,00 €
Conseil Départemental de l'Hérault 15 %	5 220,00 €	3 885,00 €
acompte	2 610,00 €	2 610,00 €
solde	2 610,00 €	1 275,00 €
Région Occitanie 15 %	5 220,00 €	4 905,00 €
installation de nurseries	2 265,00 €	2 265,00 €
solde	2 265,00 €	2 265,00 €
suivi des nurseries artificielles (suivi & sensibilisation)	2 955,00 €	2 640,00 €
solde	2 955,00 €	2 640,00 €
Domitienne (auto financement) 20 %	6 960,00 €	6 540,00 €
TOTAL RECETTES 100 %	34 800,00 €	31 680,00 €

FINANCEMENTS DU PROGRAMME



Agence de l'eau

50 %



Conseil Départemental
de l'Hérault

15 %



Région Occitanie

15 %



La Domitienne
(auto financement)

20 %



Partenaires
mobilisés

100 %



Nurseries artificielles Biohut®
installées sous les pontons.



Atelier de sensibilisation à la biodiversité marine
animé par ECOCEAN auprès des enfants.



Suivi écologique des Biohut®
par les équipes d'ECOCEAN.



Le Port du Chichoulet poursuit son engagement en faveur d'un port durable
et de la protection des écosystèmes marins.

REÇU EN PREFECTURE

le 06/07/2026

Application agréée E-legalite.com

21_RP-034-2434 00488-20260630-DEL IB_26_17

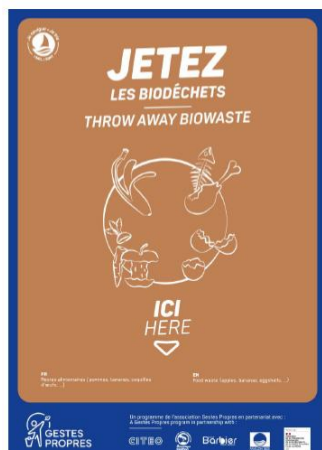


En 2025, la campagne de sensibilisation des plaisanciers aux impacts de leurs usages et les engager à des améliorations de pratiques sur différentes thématiques (antifouling, eaux noires, eaux grises, déchets, produits d'entretien, etc.) a été renouvelé.

Une journée de sensibilisation a eu lieu le 18 juin 2026.



Affiche de présentation du programme in situ



Affiche dédiée aux ports pilotes biodéchets

Le Port maintient son investissement dans la démarche « Je navigue, je trie » depuis 12 ans par la distribution de cabas de trie et de sacs poubelles et la sensibilisation des usagers par des affichages.

En 2025, nous avons renouvelé la mise à disposition des cendriers de poches aux plaisanciers en escales au port du Chichoulet et procédé à l'affichage de sensibilisation fourni par le prestataire dans le kit de communication.



POUR LOCAL POUBELLES
Affiches consignes de tri



En 2025, le port du Chichoulet a renouvelé le label accueil vélo.

Ce label nous identifie comme établissement et lieu adapté à la pratique et au développement du tourisme à vélo. Ce référentiel permet d'accueillir un vélotouriste dans toutes les étapes de son voyage...

Cette pratique est à la fois conviviale, familiale et intergénérationnelle.

Une piste cyclable a été aménagée du rond-point de la Yole au port du Chichoulet.

2-6 Manifestations nautiques et autres autorisées dans l'enceinte portuaire

- Activités bénéficiant d'autorisation d'occupation du domaine public sur le port

Les manifestations se déroulant sur le domaine public portuaire sont déclarées et autorisées annuellement par arrêté du Président du Conseil départemental de l'Hérault. Le calendrier ci-dessous est celui transmis.

MANIFESTATIONS SAISON 2025 "LE CHICHOULET"

Vendredi 4 juillet	Nuit Blanche du Pavillon Bleu	CC La Domitienne / OT La Domitienne
	Animation musicale	La Guinguette du Chichoulet
Dimanche 6 juillet	Sortie mer	Association HERAUDE
Vendredi 11 juillet	repas avec animation musicale	Port à Sec / Association HERAUDE
	Animation musicale	La Guinguette du Chichoulet
Mercredi 16 juillet	Escales gourmandes	CC La Domitienne / OT La Domitienne
Vendredi 18 juillet	Animation musicale	La Guinguette du Chichoulet
Mercredi 23 juillet	Escales gourmandes	CC La Domitienne / OT La Domitienne
Vendredi 25 juillet	Animation musicale	La Guinguette du Chichoulet
Samedi 26 juillet	Soirée moules frites	Association HERAUDE
Lundi 28 juillet	Chichouvins	Coteaux d'Enserune
Mercredi 30 juillet	Escales gourmandes	CC La Domitienne / OT La Domitienne
Vendredi 1 ^{er} août	Animation musicale	La Guinguette du Chichoulet
Jeudi 7 août	Fête de la mer, du vin et du coquillage	Mairie de Vendres
Vendredi 8 août	Animation musicale	La Guinguette du Chichoulet
Mercredi 13 août	Escales gourmandes	CC La Domitienne / OT La Domitienne
Vendredi 15 août	Animation musicale	La Guinguette du Chichoulet
Dimanche 17 août	Sortie mer	Association HERAUDE
Mercredi 20 août	Escales gourmandes	CC La Domitienne / OT La Domitienne
Vendredi 22 août	Animation musicale	La Guinguette du Chichoulet
Dimanche 23 août	Sortie mer	Association HERAUDE
Vendredi 29 août	Animation musicale	La Guinguette du Chichoulet

- Animations et manifestations diverses dans le port (restauration, dégustations).



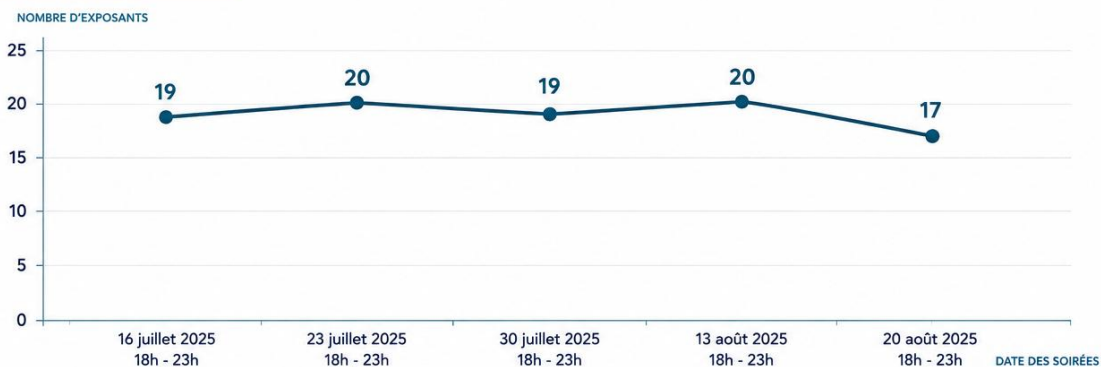
Durant l'été 2025, le Port du Chichoulet a accueilli plusieurs soirées festives organisées par l'Office de Tourisme La Domitienne dans le cadre des manifestations « Escales Gourmandes » et « Chichouvins ».

Ces rendez-vous ont contribué à l'animation du port et à la valorisation des producteurs, artisans et commerçants locaux, tout en renforçant l'attractivité touristique du site pendant la saison estivale.

FRÉQUENTATION EXPOSANTS PAR SOIRÉE



Une belle dynamique tout au long de l'été avec une participation importante des exposants à chaque soirée.



CHIFFRES CLÉS 2025



5

SOIRÉES ORGANISÉES

Entre juillet et août 2025



22

EXPOSANTS ET PRODUCTEURS

Participants sur l'ensemble des soirées



95

PRÉSENCES EXPOSANTS CUMULÉES

Sur l'ensemble des manifestations



Une diversité d'activités représentées :

- Food-trucks / Restauration
- Producteurs locaux
- Domaines viticoles
- Artisans créateurs
- Métiers de bouche



Un événement au service de l'attractivité du port

Des soirées conviviales et familiales qui valorisent les savoir-faire locaux et renforcent l'animation du Port du Chichoulet durant la saison estivale.

OFFICE DE TOURISME LA DOMITIENNE
LA DOMITIENNE
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

VENDRES PLAGE

LES CHICHOUVINS

DÉGUSTATION DE VINS
LABELLISÉS VIGNOBLES ET DÉCOUVERTES

RESTAURATION SUR PLACE | ANIMATION MUSICALE

LUNDI 28 JUILLET

DÈS 19H | PORT DU CHICHOULET - VENDRES PLAGE

04 67 32 88 77 | www.ladomitienn.com | www.tourismeendomitienn.com

MAP HERAULT
Coteaux d'Enserune
COTEAUX DE BEZIER
L'ABUS D'ALCOOL EST DANGEREUX POUR LA SANTÉ. A CONSOMMER AVEC MODÉRATION.



LES CHICHOUVINS 2025

AU PORT DU CHICHOULET



En 2025, une seule date a été retenue pour le Chichouvins du port du Chichoulet :

**LUNDI 28 JUILLET**

Cet événement est organisé en collaboration avec la fédération des IGP des **Coteaux d'Enserune** et des **Coteaux de Béziers** et avec le soutien de l'Office de Tourisme de **Béziers Méditerranée**, dans le cadre du label **Vignobles et Découvertes**.



Une soirée dédiée à la **dégustation de vins locaux**, à la **découverte des terroirs** et à la **convivialité**, dans un cadre exceptionnel au bord de l'eau.



DÉGUSTATION DE VINS



ANIMATION MUSICALE



RESTAURATION SUR PLACE



UN RENDEZ-VOUS CENOTOURSTIQUE PHARE

Les Chichouvins participent à la valorisation du patrimoine viticole local et au rayonnement du territoire au sein du réseau national Vignobles et Découvertes.

REÇU EN PREFECTURE

le 06/07/2026

Application agréée E-legalite.com

21_RP-034-2434 00488-2026 0630-DEL IB_26_17

SOIRÉE MUSICALE

au Port du Chichoulet

Le **vendredi 11 juillet 2025**, une soirée musicale a été organisée conjointement par le Port à Sec et l'Association des Plaisanciers Hérault du Port du Chichoulet.

Dans le cadre de cette manifestation, une **convention d'autorisation d'occupation temporaire** a été établie afin de préciser les modalités d'organisation et les conditions nécessaires au bon déroulement de l'événement.

Cette autorisation a par ailleurs été validée par la **décision n° DP_2025-046** du Président.

VOUS CHOISISSEZ VOTRE CHANSON PRÉFÉRÉE... ET LE GROUPE L'INTERPRÈTE !

VENDREDI 11 JUILLET 2025

SOIRÉE REPAS Juke Box

à partir de 19h45 | Port à sec Chichoulet

20 € Par personne
APÉRITIF
REPAS
ANIMATION

ORGANISÉE EN PARTENARIAT ENTRE P.S.C ET ASSOCIATION HERAULTE

04.67.37.18.33 | RÉSERVATION OBLIGATOIRE AVANT LE 09 JUILLET 2025 | 06.82.53.23.37

- Activités de plaisance et services proposés

L'année 2025 est marquée par un recul de l'activité portuaire par rapport à 2024, avec une baisse des escales (-41,51 %), des nuitées (-18,31 %) et des mises à l'eau (-25,72 %). Cette évolution a également impacté les recettes associées, dont les montants enregistrent une diminution sur les principaux postes d'activité.

Ces résultats s'expliquent principalement par la formation d'un banc de sable à l'embouchure de l'Aude, ayant limité l'accès au port durant une partie de la saison, ainsi que par les restrictions d'usage de l'eau appliquées pour le rinçage des bateaux. Les conditions météorologiques, marquées par des épisodes de vent fréquents, ont également contribué à réduire la fréquentation et les sorties en mer.

Malgré ce contexte défavorable, le port a maintenu son niveau de service et poursuivi son activité

 BILAN DE LA SAISON	2025	2024	2023	Evolution de 2024 à 2025 en %
 Escales	93	159	152	↓ -41,51 %
 Nombre de nuitées	1 890	2 313	2 956	↓ -18,31 %
 Nombre de nuitées gratuites	16	34	35	↓ -52,94 %
 Montant HT	21 584 €	22 558 €	23 106 €	↓ -4,32 %
 Nombre de mises à l'eau	670	902	890	↓ -25,72 %
 Montant HT	5 379 €	6 932 €	6 858 €	↓ -22,42 %
 Malgré une baisse du nombre d'escales et de nuitées en 2025, le Port du Chichoulet maintient une activité solide et une gestion rigoureuse de ses services, dans un contexte général de forte tension économique et climatique. 				



*Une offre de services complète
pour tous les plaisanciers ~~~*

Le port met tout en œuvre pour garantir
confort, sécurité et qualité d'accueil
à l'ensemble de ses usagers,
tout au long de l'année.



DES AMARRAGES ADAPTÉS À VOS BESOINS



Contrats
annuels



Contrats
6 mois



Escales
de passage



Cale de mise
à l'eau

DES SERVICES PENSÉS POUR VOTRE QUOTIDIEN



Pompage gratuit
des eaux noires



Prestations
de plongée



Laverie



Accès et parkings
sécurisés



Wifi
gratuit



Vidéoprotection



Déchetterie
portuaire



Sanitaires
publics



Bornes de recharge
pour véhicules
électriques



Parc à vélos équipé
d'une station de gonflage
et d'outillage de réparation



**ACCESSIBILITÉ
POUR TOUS**

L'ensemble des accès et des équipements du port
est aménagé pour garantir l'accessibilité aux personnes
à mobilité réduite (PMR).



L'association Hérault a pour objet de valoriser et développer le port
du Chichoulet, tout en prenant en compte les intérêts des
plaisanciers et des usagers du port, notamment à travers les
animations qu'elle organise afin de favoriser les échanges et la
convivialité entre ses membres.



Elle bénéficie d'une emprise de 185 m² mis à disposition par la
Communauté de communes La Domitienne.



Son autorisation d'occupation temporaire (AOT), initialement arrivée
à échéance le 31 décembre 2024, a été prolongée par voie d'avenant
jusqu'au 31 décembre 2025.



En 2025, une subvention de 600€ HT leur a été attribuée.

REÇU EN PREFECTURE
le 06/07/2026

Application agréée E-legalite.com

21_RP-034-2434 00488-20260630-DEL IB_26_17



La Domitienne soutient comme chaque année la SNSM dans son action quotidienne de sauvetage en lui accordant notamment une subvention.

En 2025, elle a été de 2000€ pour la station de Valras Plage.

ESPACE LOCATION JET RANDO 34

La société propose des activités de loisirs nautiques sur le site via également une convention d'AOT qui a été prolongée par voie d'avenants jusqu'au 30 septembre 2026 (Convention initiale arrivée à échéance le 31 décembre 2024).



ACTIVITÉS PÊCHE ET CONCHYLICULTURE



- Professionnels de la conchyliculture (3)

Trois professionnels conchyliculteurs disposent de mas mis à disposition pour exercer leur activité :

-  la EARL Orquidia
-  Occitanie Coquillages
-  La Moule Occitane

Procédures Contentieuses



- Des procédures contentieuses sont toujours en cours avec un pêcheur utilisant des mas et pontons sans droit ni titre

2-7 Gestion des déchets :



POINT PROPRE

POINT PROPRE DU PORT DU CHICHOULET

DÉCHETS COLLECTÉS ICI

WASTE COLLECTED HERE

 Filtres à huile et gasoil Oil and gasoil filters	 Huiles de vidange Engine oil
 Déchets toxiques Toxic waste	 Bois Wood
 Bidons plastiques souillés (avec bouchon) Dirty plastic containers	 Métaux Metals

Le plan de réception et de traitement des déchets d'exploitation et des résidus de cargaison des navires a été renouvelé en 2021 pour une durée de trois ans (2021-2024). Il est mis à la disposition des usagers qui sont invités à en prendre connaissance au bureau du port. La déchetterie portuaire est mise à la libre disposition des usagers.

A l'initiative du Conseil Départemental de l'Hérault celui-ci a été renouvelé de 2024 à 2028.

En 2025, les quantités dans les bacs de tris sont en constantes augmentations et ces bacs semblent de plus en plus utilisés.

Le « point propres » est régulièrement vidé par les agents du port et les déchets sont transportés vers une déchetterie de La Domitienne, un cahier de suivi est rédigé.

Enfin d'année 2025, un composteur partagé a été installé sur le port pour les usagers du port.



3 | PATRIMOINE IMMOBILIER DU PORT

3-1 Etat des variations du patrimoine immobilier et mobilier

Le Département de l'Hérault a mis à disposition, pour l'exécution de la délégation de service public, les immobilisations constitutives du port de Vendres, à savoir les biens mobiliers, immobiliers et équipements avec l'obligation d'en assurer l'entretien et le renouvellement (annexe 7).

4 | ANALYSE FINANCIERE

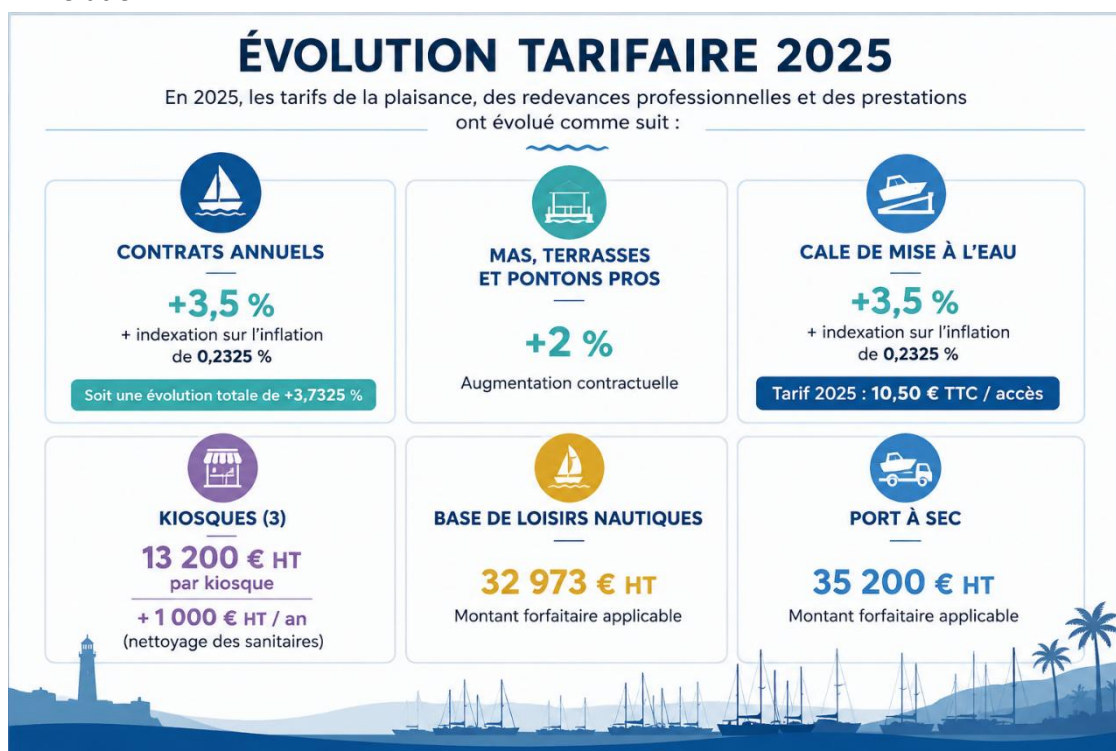
4-1 Tarification/évolution

- **Mode de détermination des tarifs :**

Lors du conseil d'exploitation de fin d'année les tarifs font l'objet d'un avis (hormis ceux faisant l'objet d'un changement contractuel). Ceux-ci sont ensuite soumis à une délibération en conseil de communauté.

Vous trouverez en annexe 8 la délibération et les grilles des tarifs des redevances et de la plaisance 2025.

- **Evolution :**



RAPPORT FINANCIER 2025

PORT DU CHICHOULET – VENDRES PLAGE

Charges de personnel, principaux postes de dépenses,
produits d'exploitation et situation financière



CHIFFRES CLÉS



DÉPENSES D'EXPLOITATION

670 281,89 €

2024 : 664 196,70 €

▼ **-1,3 %**

Évolution 2024 / 2025



RECETTES D'EXPLOITATION

679 954,97 €

2024 : 667 390,12 €

▲ **+1,9 %**

Évolution 2024 / 2025



RÉSULTAT CUMULÉ D'EXPLOITATION

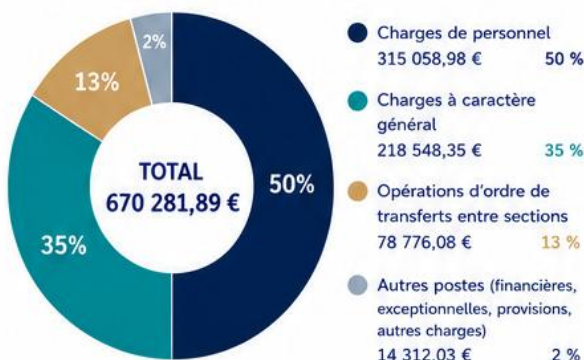
22 581,37 €

2024 : 12 908,29 €

▲ **+75,0 %**

Évolution 2024 / 2025

RÉPARTITION DES DÉPENSES D'EXPLOITATION 2025



ZOOM SUR LES CHARGES DE PERSONNEL

315 058,98 €

soit 50 % des dépenses d'exploitation

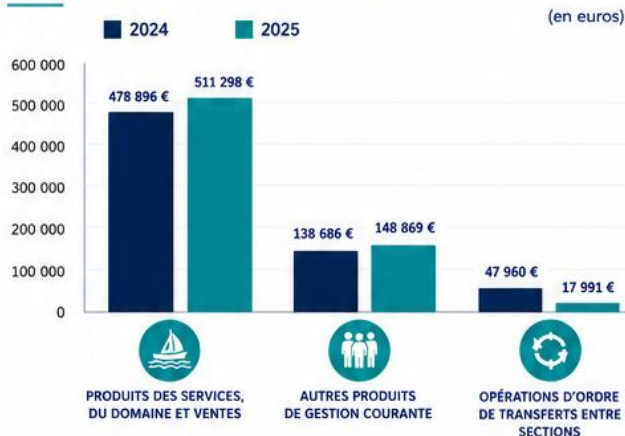
Évolution 2024 / 2025 :
+ 6 117,65 € (+2,0 %)
2024 : 308 941,33 €



POINTS CLÉS 2025

- ✓ Maîtrise des dépenses d'exploitation : -1,3 %
- ✓ Progression des recettes d'exploitation : +1,9 %
- ✓ Hausse des produits des services et ventes : +32,4 k€ (+6,8 %)
- ✓ Résultat d'exploitation de l'exercice : +9,7 k€
- ✓ Résultat cumulé d'exploitation : +22,6 k€
- ✓ Excédent d'investissement : +24,6 k€
- ✓ Résultat cumulé global : +156,0 k€
- ✓ Aucun recours à un crédit de trésorerie au 31/12/2025

ÉVOLUTION DES PRINCIPAUX PRODUITS D'EXPLOITATION



EXÉCUTION BUDGÉTAIRE 2025

(en euros)	DÉPENSES	RECETTES	SOLDE D'EXÉCUTION
Section d'exploitation	670 281,89	679 954,97	+ 9 673,08
Section d'investissement	55 419,17	80 051,08	+ 24 631,91
TOTAL CUMULÉ	725 868,03	881 843,45	+ 155 975,42

SITUATION DE LA TRÉSORERIE AU 31/12/2025



Aucun crédit de trésorerie n'a été mobilisé au cours de l'exercice 2025.
L'encours de crédits de trésorerie est nul.

• Montant maximum autorisé :	0,00 €
• Tirages réalisés :	0,00 €
• Remboursements :	0,00 €
• Intérêts :	0,00 €
Encours restant dû au 31/12/2025 :	0,00 €



MESSAGE DE SYNTHÈSE

L'exercice 2025 se clôture sur un résultat d'exploitation excédentaire de 9,7 k€ et un excédent d'investissement de 24,6 k€. Les recettes d'exploitation progressent de 1,9 % tandis que les dépenses sont globalement maîtrisées. Après prise en compte des reports antérieurs, le budget du Port du Chichoulet présente un résultat cumulé excédentaire de 156,0 k€ au 31 décembre 2025. Aucun crédit de trésorerie n'a été mobilisé, témoignant d'une situation financière saine dans le contexte de préparation du renouvellement de la délégation de service public.



Comparatif des années précédentes (5) :

COMPTES ADMINISTRATIFS						
Chapitres	Libellé	2021	2022	2023	2024	2025
011	Charges à caractère général	230 709,37	239 799,10	303 505,88	236 512,40	218 548,35
012	Charges de personnel et frais assimilés	266 416,80	255 604,88	310 356,01	308 941,33	315 058,98
65	Autres charges de gestion courante	1 098,10	901,00	1 096,04	1 338,74	2 005,57
	Total des dépenses de gestion courante	498 224,27	496 304,98	614 957,93	546 792,47	535 612,90
66	Charges financières	3 446,35	3 077,13	1 341,48	2 138,95	1 190,10
67	Charges exceptionnelles	3 133,36	10 283,84	3 043,08	3 763,35	5 519,65
68	Dotations aux provisions				7 115,35	7 596,71
	Total des dépenses réelles d'exploitation	504 803,98	509 665,95	619 342,49	559 810,12	549 919,36
042	Opérations d'ordre de transferts entre sections	95 527,68		57 541,66	77 277,88	78 776,08
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la sect. fonct.		59 347,57			
	Total des dépenses d'ordre d'exploitation	95 527,68	59 347,57	57 541,66	77 277,88	78 776,08
	TOTAL	600 331,66	569 013,52	676 884,15	637 088,00	628 695,44
RECETTES D'EXPLOITATION						
013	Atténuation de charges	3 146,50	461,85	2 282,73	1 783,96	751,48
70	Produits des services, du domaine et ventes...	442 024,03	419 917,68	449 623,14	478 896,45	511 297,69
74	Dotations et participations	2 816,36				
75	Autres produits de gestion courante	126 465,73	128 316,81	134 178,24	138 686,46	148 868,52
	Total des recettes de gestion des services	574 452,62	548 696,34	586 084,11	619 366,87	660 917,69
77	Produits exceptionnels	48 982,46	2 746,68	6 309,66	63,67	1 046,00
	Total des recettes réelles d'exploitation	623 435,08	551 443,02	592 393,77	619 430,54	661 963,69
042	Opérations d'ordre de transferts entre sections	11 910,76	51 576,48	95 979,58	47 959,58	17 991,28
	Total des recettes d'ordre d'exploitation	11 910,76	51 576,48	95 979,58	47 959,58	17 991,28
	TOTAL	635 345,84	603 019,50	688 373,35	667 390,12	679 954,97
DEPENSES D'INVESTISSEMENT						
COMPTES ADMINISTRATIFS						
Chapitres	Libellé	2021	2022	2023	2024	2025
20	Immobilisations incorporelles	1 243,53	1 170,31	600,00		
21	Immobilisations corporelles	65 710,50	25 185,24	14 732,81	21 384,46	14 954,66
23	Immobilisations en cours		25 100,00	4 000,00	14 109,00	12 000,00
	Total des dépenses d'équipement	66 954,03	51 455,55	19 332,81	35 493,46	26 954,66
16	Emprunts et dettes assimilées	10 077,04	10 173,60	10 271,81	10 371,68	10 473,23
	Total des dépenses financières	10 077,04	10 173,60	10 271,81	10 371,68	10 473,23
	Total des dépenses réelles d'investissement	77 031,07	61 629,15	29 604,62	45 865,14	37 427,89
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	11 910,76	51 576,48	95 979,58	47 959,58	17 991,28
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	11 910,76	51 576,48	95 979,58	47 959,58	17 991,28
	TOTAL	88 941,83	113 205,63	125 584,20	93 824,72	55 419,17
RECETTES D'INVESTISSEMENT						
13	Subventions d'investissement	7 378,58	9 860,00		13 575,00	1 275,00
	Total des recettes d'équipement	7 378,58	9 860,00		13 575,00	1 275,00
78	Total des recettes financières					
	Total des recettes réelles d'investissement	7 378,58	9 860,00		13 575,00	1 275,00
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	95 527,68	59 347,57	57 541,66	77 277,88	78 776,08
	Total des recettes d'ordre d'investissement	95 527,68	59 347,57	57 541,66	77 277,88	78 776,08
	TOTAL	102 906,26	69 207,57	57 541,66	90 852,88	80 051,08

5 | BILAN DU SERVICE PUBLIC RENDU

5-1 Analyse qualitative de l'année 2025 (évolution, points forts, points faibles, à améliorer...)

2025 : UNE ANNÉE DE TRANSITION

-  Année en off liée à la fin de la DSP et à la préparation de son renouvellement entre la Communauté de communes La Domitienne et le Conseil départemental de l'Hérault.
-  Aucun investissement structurant engagé en 2025.
-  Infrastructures et équipements en service depuis plus de 15 ans, présentant des signes d'usure.
-  Entretien et maintenance assurés dans la limite des moyens disponibles.



ACTIONS MAINTENUES ET PARTENARIATS

-  L'ensemble des manifestations maintenues, adaptées et renforcées.
-  Partenariats actifs avec : l'Office de tourisme, l'association des plaisanciers Héraude, la SNSM et les acteurs professionnels du site.
-  Marchés reconduits et intégrés au calendrier estival de la Domitienne.
-  Action orientée vers la préservation et la valorisation du site, atout majeur du territoire pour la diversité de ses activités, son environnement privilégié et la qualité de ses services.

CONTRAINTES ET ENJEUX

-  Restrictions d'usage de l'eau décidées par la préfecture de l'Hérault, avec un impact sur les usagers et l'utilisation de la cale de mise à l'eau.
-  Fréquentation croissante des camping-caristes sur les parkings gratuits du port, favorisée par les réseaux sociaux. Forte occupation des espaces, tensions et incivilités ponctuelles nécessitant des interventions des forces de l'ordre.

SENSIBILISATION À L'ENVIRONNEMENT : PROJET BIOHUT

4 demi-journées d'animations avec la société Ecocean auprès des enfants du centre de loisirs Les Sablières.

-  2 séances d'animations pédagogiques : jeux et sensibilisation à la biodiversité marine.
-  2 demi-journées de découverte et de mise à l'eau d'un Biohut pour une approche concrète et immersive.
-  Renforcement de la dimension éducative et environnementale des actions menées sur le port.

BAISSE DES ESCALES ET DES NUITÉES EN 2025

Plusieurs facteurs conjoncturels expliquent cette diminution :

-  Conditions météorologiques défavorables : épisodes de vent récurrents limitant les mouvements de navigation et les escales en période estivale.
-  Banc de sable à l'entrée du port formé à partir d'avril 2025, rendant l'accès plus difficile, notamment pour les usagers ne connaissant pas le site.
-  Contexte économique : hausse du coût de la vie, plaisanciers plus attentifs à leurs dépenses de navigation et de séjour.

CHIFFRES CLÉS 2025

ESCALES	NUITÉES	MANIFESTATIONS	PARTENAIRES	ACTIONS ENVIRONNEMENTALES
 en baisse vs 2024	 en baisse vs 2024	maintenues et renforcées	engagés à nos côtés	poursuivies

5-2 Satisfaction des usagers/réclamations (nombre, types, évolution...) et mesures envisagées pour améliorer la satisfaction

- Port de plaisance :

Le suivi de la satisfaction des usagers est assuré au travers des échanges quotidiens avec les plaisanciers, des sollicitations adressées à la capitainerie ainsi que des avis publiés sur les plateformes spécialisées du nautisme.

Au cours de l'année 2025, le nombre de réclamations enregistrées est demeuré particulièrement limité. Les remarques formulées ont surtout concerné les conditions d'accès au port à la suite des épisodes d'ensablement observés à l'embouchure de l'Aude ainsi que diverses propositions d'amélioration relatives à l'information et à la sécurité des usagers. L'ensemble de ces sollicitations a fait l'objet d'un suivi individualisé et d'une réponse apportée par mail par le maître de port, la secrétaire ou les agents.

Afin de maintenir et d'améliorer ce niveau de satisfaction, la Communauté de communes poursuivra ses actions en faveur de l'entretien des équipements, de l'amélioration de l'information des usagers, du développement des services proposés aux plaisanciers et de la préservation de la qualité environnementale du site.



- Port professionnel : outils de mesure à formaliser pour 2026.

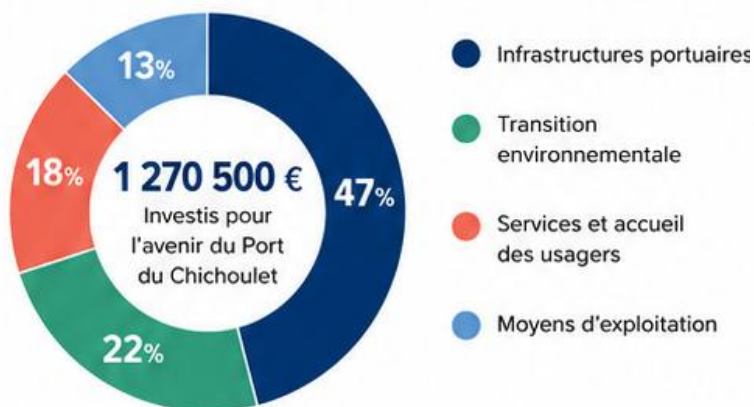
6 | PERSPECTIVES

6.1 En rapport aux obligations de la concession

- ☒ Programme d'investissement y compris au regard des normes environnementales et de sécurité

Dans le cadre de l'offre présentée pour le renouvellement de la délégation de service public, la Communauté de communes La Domitienne a proposé un programme d'investissement sur 10 ans représentant un montant prévisionnel global de **1 270 500 €**. Ce programme vise à accompagner le développement du Port du Chichoulet tout en répondant aux enjeux de sécurité, de transition environnementale et d'amélioration des services aux usagers.

RÉPARTITION DU PROGRAMME D'INVESTISSEMENT



PROGRAMME D'INVESTISSEMENT DSP 2026-2033

AXE	MONTANT
 Infrastructures portuaires	595 000 €
 Transition environnementale	280 000 €
 Services et accueil des usagers	230 000 €
 Moyens d'exploitation	165 500 €
TOTAL	1 270 500 €

DES INVESTISSEMENTS AU SERVICE DU PORT ET DE SES USAGERS



400 k€
PONTONS K ET L

Création de nouveaux pontons pour accueillir davantage de bateaux dans des conditions optimales de sécurité et de confort.





200 k€
UNITÉ DE DESSALEMENT

Étude puis mise en place d'une unité de dessalement pour une gestion durable de la ressource en eau et une meilleure autonomie du port.





130 k€
AIRE DE CAMPING-CARS

Étude puis aménagement d'une aire de camping-cars pour développer l'accueil touristique et dynamiser l'activité du port toute l'année.





Un programme d'investissement ambitieux de **1 270 500 €** pour préparer l'avenir du Port du Chichoulet, améliorer les infrastructures et offrir des services toujours plus performants.



REÇU EN PREFECTURE
le 06/07/2026

Application agréée E-legalite.com

21_RP-034-243400488-20260630-DEL IB_26_17

6-2 Autres projets

Au-delà du programme d'investissement prévu dans le cadre de la nouvelle DSP, plusieurs actions sont d'ores et déjà engagées afin d'améliorer le fonctionnement du port, la qualité de l'accueil des usagers et la valorisation du site.

